

# RAPPORT D'ACTIVITE D'OK-FORÊT 2008

## Introduction

L'année 2008 représentera un tournant dans l'histoire de notre association. Depuis plusieurs années, le chiffre d'affaires de notre entreprise sociale n'a cessé de croître sous l'impulsion de nos deux responsables professionnels. Tout en nous en réjouissant, nous relevions dans nos précédents rapports que nous craignons que cette croissance se réalise au détriment de la vocation première d'OK-Forêt qui est de permettre à des personnes sortant de prison de reprendre pied dans le monde du travail. Un besoin de compétence accrue pour effectuer des travaux élaborés d'aménagements paysagers ainsi qu'un certain souci de rendement ont eu pour conséquence que, dans le choix des ouvriers que nous avons engagé, la préférence a souvent été donnée à des personnes plutôt efficaces dans le travail. La performance de l'entreprise a ainsi eu tendance à prendre le pas sur la volonté d'aider des individus fragilisés par une période d'incarcération.

Le départ à fin 2008 de notre responsable Jean-Luc Sibué va nous permettre de nous recentrer de manière encore plus responsable sur les objectifs prioritaires de notre action sociale. Nous allons ainsi fonctionner comme à l'origine, dès janvier 2009, avec un seul responsable, l'inamovible et précieux Paul Monnet. Notre chiffre d'affaires de l'an prochain sera sans aucun doute moins spectaculaire que celui des années précédentes mais nous espérons que notre bilan humain n'en sera que plus positif. Nous allons retrouver une vitesse de croisière qui devrait nous permettre un pilotage plus nuancé, plus attentif aux besoins de ceux à qui est destinée notre organisation. L'avenir nous dira si, après une période de navigation plus tranquille, nous pourrons envisager de remettre une grand voile.

## VIE DE NOTRE ASSOCIATION

### 1. Séminaire scientifique sur l'entreprise sociale à Lugano

OK-Forêt a été invité à participer et à présenter ses activités à ce séminaire organisé par la Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana (SUPSI) le 24 octobre 2008. Nous avons été représenté par Jean-Pierre Baillif, membre de notre comité. Ce séminaire était principalement destiné à des étudiants suivant les cours du bachelor en travail social et en Gestion d'entreprises sociales. Il a été suivi par environ 150 auditeurs dans l'aula de l'Ecole Universitaire Professionnelle de Manno.

Outre OK-Forêt, ont été invitées les entreprises sociales suivantes:

- Ladys First – Zurich
- B2 Genossenschaft – Bâle
- Réalise – Genève
- La Thune Sarl – Sion

lesquelles ont toute présenté leur activité à grand renfort de supports informatiques comprenant images, statistiques et tableaux synoptiques. À côté, la simple présentation orale d'OK-Forêt faisait figure de parent pauvre, à l'image de notre organisation, bien légère à côté de celle de ces consoeurs plus prestigieuses. Par contre, sur le plan de l'offre de places et du volume de travail exécuté, OK-Forêt n'a rien à leur envier, bien au contraire, si l'on excepte Réalise qui est une entreprise beaucoup plus importante à tous points de vue.

Les intervenants scientifiques ont été le Professeur Luca Crivelli du SUPSI, le Professeur Carlo Borzaga de l'Université de Trento, Cristin Kehrli de Caritas Lucerne et le jeune et brillant Docteur Urs Jäger de la Haute Ecole de Saint-Gall. Chaque intervenant s'est exprimé dans sa langue avec une traduction simultanée allemand-français et italien mais pas italien-français et vice-versa.

Il est bien sûr impossible de résumer ici le contenu de ces riches échanges. La réflexion sur le rôle et la gestion des entreprises sociales est intense et, ne le cachons pas, située à un niveau qui dépasse quelque peu la modeste activité d'OK-Forêt. Il a été toutefois unanimement relevé que les entreprises sociales sont une des meilleures réponses possibles au désarroi de toutes sortes de populations fragilisées ou exclues du monde du travail. Toutes ne visent pas à un retour dans les milieux professionnels courants mais toutes visent à (re)donner une dignité aux personnes qu'elles prennent en charge. OK-Forêt, à l'évidence, répond aux critères qui caractérisent les entreprises sociales, même si sa réflexion ne va pas aussi loin que celle de la majorité des participants au séminaire de Lugano.

## **2. Interview de l'un de nos ouvriers**

Nous reproduisons ici l'interview de notre employé, N.J., lors d'une émission de la Suisse romande en février 2008. Mme Muriel Merra, après avoir brièvement présenté notre Association, pose des questions à N.J. sur son lieu de travail.

Depuis sa création en 1989, l'Association OK Forêt emploie des anciens détenus et les fait travailler au contact de la nature. Cette entreprise est non subventionnée, ce qui signifie que même si elle dans le social, elle doit être rentable. Même si elle consciente que pour ses ouvriers, sortir de prison, se plier à des horaires et maintenir une cadence, demandent du temps, elle a l'exigence des contrats à honorer et des clients à satisfaire<sup>3</sup>. La nature joue un rôle important en la circonstance, car prendre soin d'un jardin ou d'une forêt c'est tout à la fois se reconnecter avec le cycle des saisons, se sentir utile parce qu'on voit tout de suite les résultats (taille, tonte du gazon, élagage). Mais c'est aussi, lorsqu'il s'agit de propriétés privées se retrouver en contact avec des particuliers souvent propriétaires de magnifiques domaines et qui vous font confiance en vous accueillant chez eux et la confiance c'est important pour se reconstruire.

Le travail en forêt représente un travail éprouvant : abattre des arbres, les tronçonner et les porter permet de se refaire une musculature car quand on passe des années en prison, on ne bouge pas beaucoup et les muscles s'atrophient.

OK Forêt a des contrats avec le Service des Forêts, les services Espaces verts des Communes, des entreprises internationales telles que l'OMS, le BIT mais également OK Forêt fait l'entretien des jardins de nombreux particuliers très fidèles d'année en année.

### **Q : Comment êtes-vous arrivé à OK Forêt ?**

Quand je suis sorti de prison, j'ai cherché du travail par petites annonces, dans des boîtes intérimaires et je n'ai rien trouvé, rien du tout. Mon handicap, c'était mon casier judiciaire. On vous demande si vous avez des antécédents judiciaires, on dit non mais les éventuels employeurs se renseignent et découvrent vite vos antécédents et cela devient très difficile, sauf si des gens vous connaissent et vous pistonnent. Comme je connaissais Julien (un ouvrier d'OK Forêt) depuis l'enfance, je l'ai appelé en lui demandant s'il connaissait quelqu'un pour du boulot. Il m'a répondu qu'il demanderait à Paul le responsable de l'entreprise sociale où il travaille. Paul m'a pris pour 15 jours à l'essai et il a constaté que je bossais, que j'étais à l'heure tous les jours, du coup c'était bon il m'a engagé Evidemment je sais que le but d'OK

Forêt est d'aider les personnes en difficultés donc je sais qu'au bout d'un certain temps je serai obligé de partir.

**Q : Ca vous plairait de rester dans ce domaine-là, en contact avec la nature ?**

Oui dans ce domaine-là. Car travailler à l'usine, être enfermé toute journée à faire des pièces, ça allait encore. Mais travailler dehors en étant assez autonome car on peut prendre des décisions, voir que les clients sont contents du travail fait dans leurs jardins, moi j'aime bien. Je sais que me remettre à l'usine ça ne me plairait pas.

**Q : Mais ce ne sont pas vos formations de base, ni l'usine, ni le jardinage ?**

Non j'étais boulanger-pâtissier. Vous travaillez la nuit et vous n'avez pas de vie de famille, vous ne voyez ni votre femme ni vos enfants. Pour l'instant j'attends encore le jugement et si je ne suis pas incarcéré je chercherais un travail soit dans le paysagisme, soit ... en fait je ne sais pas ce que je ferai.

**Q : Vous attendez un jugement pour une histoire ancienne qui n'a jamais été jugée ?**

Oui une histoire de 2002 non jugée : Une première affaire liée à une 2<sup>e</sup>. Quand je suis sorti de prison j'ai été placé sous contrôle judiciaire à cause de l'autre affaire ; l'autorité judiciaire veut voir si je travaille, si je m'occupe de mes enfants, si je m'intègre dans la société donc. Et c'est ce que j'essaie de faire et pour l'instant ça marche. Moi j'aurais aimé que les 2 affaires soient jugées en même temps après je serai sorti de prison, j'aurais pu me réinsérer et n'aurais plus un poids sur le ventre, alors que maintenant c'est encore un fardeau pour moi, ma copine et mes enfants. Ça fait 2 ans que je suis dehors et j'attends. Ça pèse chaque jour, vous dormez mal, vous êtes soucieux.

**Q : Vous vivez entre parenthèses, vous ne pouvez pas trouver d'emploi fixe ?**

Voilà, c'est ça. Pour l'instant je ne peux rien faire.

**Q : Est-ce que vous risquez de retourner en prison pour une longue peine ?**

Oui, ça peut être 3 ans comme 10 ans. Maximum 10 ans. Mais je ne pense pas que ça ira aussi loin.

*Nous avons souhaité compléter cet interview et fin 2008 avons demandé à N.J. qui travaille toujours chez nous, ce que lui avait apporté et lui apporte encore notre Association. Nous lui avons demandé de nous parler de ses rapports avec le responsable, les autres ouvriers voire avec les clients d'OK Forêt.*

Selon N.J qui attend toujours son procès, la chance de pouvoir travailler dans une telle structure c'est qu'elle s'adapte aux situations individuelles des personnes sortants de prison, car le responsable est attentif à chaque cas particulier. Il accorde le temps nécessaire pour accomplir des démarches judiciaires ou autres contraintes qui attendent les personnes libérées sous condition. En ce qui concerne N.J. il doit se présenter tous les 15 jours à son commissariat et une fois par mois il a l'obligation de rencontrer une assistante sociale. Paul Monnet, le responsable, aménage l'emploi du temps en fonction de ces contraintes. D'autre part N.J. apprécie de travailler avec des ouvriers qui ont connu des « galères » comme lui. Sans évoquer le pourquoi et le comment de leur passé il sent une proximité de compréhension.

Les clients, quant à eux, connaissent les objectifs et buts de l'Association et il n'y a aucun problème avec eux. Ce sont des clients fidèles depuis longtemps déjà.

*Nous voulions aussi savoir comment N.J. envisage « l'après OK Forêt ».*

N.J. qui est en possession d'un diplôme professionnel de boulanger, a beaucoup apprécié le travail en plein air très varié et est très content d'avoir appris la taille des arbres, des haies, le jardinage sous toutes ses formes et même obtenu un permis de machiniste. C'est malgré tout une angoisse pour lui l'«après OK Forêt», d'une part en raison de ses problèmes judiciaires qui perdurent tant que le procès n'a pas lieu, mais aussi parce qu'il ne pense pas reprendre son emploi de boulanger. Il aime ce travail dans la nature, malheureusement il a appris un nouveau métier sur le tas ce qui n'est pas sanctionné par un diplôme professionnel. Les travaux pratiques n'ont plus de secret pour lui, par contre il lui manque certains outils pour conseiller les clients comme par exemple les noms des plantes ou des arbres. Aussi lui est-il difficile de répondre à une banale question de client : « quelle plante mettre à la place de ce bosquet qui dépérit ? ».

Il avait beaucoup apprécié lorsque l'Association avait décidé de mettre en place un suivi des ouvriers, une personne du Comité rencontrait alors chaque ouvrier à raison d'une à deux fois par mois. Il regrette que cette pratique ne se soit pas prolongée.

### **3. Activités du Comité**

Le Comité se réunit 6 fois par année. Il se compose de M. Alain MEDER, Président, de MM. Jean-Pierre BAILLIF, Victor FATIO et Gérald THELER

### **4. Personnel engagé**

Au cours de l'année 2008, notre Association a engagé une vingtaine de personnes, uniquement des hommes (nous n'avons pas reçu de candidature féminine) dont la plupart, sans qualifications professionnelles, quelques uns avaient commencé un début d'apprentissage. Depuis quelques années, nous constatons que les personnes engagées restent plus longtemps chez nous.

Il convient de noter la difficulté pour nos employés, de trouver un nouvel emploi, et ceci même dans le domaine du jardinage car ils ne possèdent souvent que la formation et l'expérience que leur a apporté notre Association. La plupart d'entre eux doivent s'inscrire au chômage dans un premier temps. La moyenne d'âge des personnes engagées à OK Forêt si situe entre 22 et 35 ans.

**Salaires des ouvriers :** Nous avons toujours été attentifs et ce depuis la création de notre entreprise sociale en 1989, à ce que nos ouvriers touchent un salaire qui leur permette de vivre correctement. Pour les 15 premiers jours d'engagement à l'essai, l'ouvrier touche 18.-francs par heure + 12.- francs journalier de prime repas. Après cette période d'essai l'ouvrier passe à 19.- ou 20.- francs de l'heure pour atteindre après une année d'engagement de 20.- à 25.- francs l'heure. 25.- francs l'heure pour les ouvriers plus compétents dans les tâches demandées.

Nous avons toujours fonctionné comme une entreprise normale avec toutes les exigences y relatives : niveau de compétences, calcul de la rentabilité sans engranger toutefois des bénéfices.

## Période de travail des ouvriers

De 15 jours à 2 mois	6
De 1 à 6 mois	7
De 6 a 12 mois environ	3
De 1 an à 2 ans	3
+ de 5 ans	1
<b>Qualification des ouvriers</b>	<b>Adressé par</b>
Aucune formation : 10	Bateau Genève 3
Début d'apprentissage : 8	Services sociaux : 4
CFC : 2	Service d'insertion et probation 3
	Avocats : 3
	Démarches directes : 6
	Association : 1

## 5. Formation

*Comme nous l'avons souhaité en 2007, quatre personnes se sont rendues au cours de bûcheronnage organisé au Mont-sur-Lausanne sur « l'initiation à la tronçonneuse ». Une personne a commencé les cours pour l'obtention du permis de conduire. Notre activité étant surtout basée sur les déplacements de site à un autre site, il est indispensable qu'en plus des deux responsables, un, voire plusieurs ouvriers aient leur permis de conduire.*

*Une personne a participé à la formation relative au « permis de traitement » à l'Ecole de Lullier.*

*Nous devons ici remercier chaleureusement JTI pour son aide financière qui nous a permis d'offrir ces formations à nos ouvriers.*

## 6. Rapport du trésorier

L'exercice 2008 est remarquablement équilibré puisqu'il boucle avec une perte minime de fr. 1'312.77. Il faut toutefois relever que cet équilibre n'a pu être atteint que grâce à divers dons, d'un total d'environ fr. 78'000, en particulier par la mise en compte de la moitié de celui que nous a attribué la Loterie Romande (fr. 90'000) pour les exercices 2008 et 2009. Le travail effectué ne suffit donc pas à couvrir la totalité des frais généraux de l'association et il semble bien que l'appoint de ressources extérieures à la production soit structurellement nécessaire à l'équilibre de nos comptes, puisqu'en 2007 un relatif équilibre n'avait pu être atteint que par la dissolution d'une réserve de fr. 61'000. La production 2008 a été inférieure d'environ 15% à

celle de 2007 mais les frais de personnel ont été diminués d'autant, ce qui ne modifie pas les marges.

Néanmoins, la santé économique de notre entreprise sociale est bonne. Les liquidités sont suffisantes pour assurer le fonctionnement, sauf en cas d'un éventuel retard excessif dans le paiement des factures de gros clients. Le redimensionnement de l'entreprise en 2009 devrait donc se dérouler sans gros problèmes financiers, bien que la vigilance demeure nécessaire.

## 7. Les travaux d'OK Forêt

**Entretien espaces verts  
+ divers travaux forestiers**

**1 responsable**

**1 chef d'équipe  
à 60 %**

**2 ouvriers            2 à 3 ouvriers**

**Paysagisme  
création**

**1 responsable**

**1 chef d'équipe  
à 100 %**

**2 à 3 ouvriers            2 à 3 ouvriers**

**B.T.E.E.** : entretien au Bois de la Grille à Vernier

**BIT** : contrat d'entretien du jardin du BIT + divers travaux d'aménagements paysagers.

**CAP -Ville de Genève** : travaux d'élagage.

**Commune de Collex-Bossy** : entretiens divers

**Commune de Lancy** : Nettoyage rivière + divers entretiens espaces verts

**Commune de Meyrin** : Entretien d'espaces verts.

**Commune d'Onex** : travaux d'entretien forestier.

**Commune de Plan-les Ouates** : Taille des haies. Entretien de la Réserve « la Bistoquette »

**Commune de Vernier** : Travaux d'aménagements paysagers + divers entretiens espaces verts.

**Commune de Versoix** : Entretien espaces verts

**Coopérative le Carillon** : entretien espaces verts.

**Clientèle privée** : **139** clients privés répartis essentiellement sur la Rive droite de Vernier à Saint-Cergue dont **22** avec contrat annuel d'entretien.

**DAEL** (conciergerie) : entretien des espaces verts.

**Entreprise Alain STORNO Sàrl** : prêt d'un ouvrier

**EPG** : Abattage, élagage, divers entretiens espaces verts dans le canton.

**Etat de Genève, Domaine Nature et Paysage** : Entretien réserves naturelles sur le canton. Entretien des chemins dans massifs forestiers. Traitement des lisières. Aide aux commandes de bois + autres entretiens.

**Hospice général** : entretien d'espaces verts et travaux forestiers dans le canton.

**INGEBAT (Cénacle)** : aménagement et travaux d'entretien + élagage

**OMS** : contrat d'entretien espaces verts et travaux d'aménagements paysagers. Prêt d'un ouvrier jardinier à l'année

**Paroisse protestante de Versoix** : entretien d'espaces verts et du parking.

**Pro-Natura** : entretien à la réserve de Mategnin

**Régie Brun, Régie Brolliet, Régie Moser Vernet et Cie** : entretien espaces verts et travaux paysagers.

**SIG** : Divers travaux d'entretien d'espaces verts dans le canton

**TPG** : entretien d'espaces verts et parkings à la Jonction

**Ville de Genève - Service des écoles**: divers entretiens d'espaces verts et divers travaux d'aménagements dans écoles et places de jeux

**Ville de Genève - SEVE** : entretien d'espaces verts à la Pastorale et entretien talus St Jean

**Ville de Genève – Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports** : divers entretiens d'espaces verts.

**Ville de Genève – Service de la petite enfance** : divers travaux d'entretien

## **TAUX DE REPARTITION DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION**

Etat de Genève, Domaine et Paysage : **9 %**

OMS : **12 %**

BIT : **11 %**

Ville de Genève (SEVE), Communes de Collex-Bossy, Lancy, Meyrin, Onex, Vernier, Versoix : **5 %**

Ville de Genève, Service des Ecoles : **13 %**

Services immobiliers : SIG, DAP, Hospice général, de l'EPG et TPG : **5 %**

Régies immobilières : Brun et Cie, Brolliet, Daudin : **3%**

139 clients privés : **42 %**

## REMERCIEMENTS

- à M. Manuel Tornare, **Conseiller administratif** de la Ville de Genève
- à la direction du **SEVE**
- à la Direction du **Service des écoles** et institutions pour la jeunesse de la Ville de Genève
- à la **Fiduciaire** Anne-Marie Parini
- à MM. Mulhauser, Steinmann, Von Arx, Bourguignon, Jaggy du **Domaine Nature et Paysage**
- aux **Communes** de Collex-Bossy, de Lancy, de Plan-les-Ouates, Meyrin, Onex, Vernier et Versoix
- au **DAEL**
- au Batim du **B.I.T.**
- à l'**O.M.S.**
- à M. L. Paltani des **T.P.G.**
- à M. Echenard et M. Baumgartner des **SIG**
- au Service immobilier de l'**EPG**
- à la **Paroisse catholique** de Carouge
- à la **Rhodanienne SA** à Vernier
- aux **Paroisses protestantes** de Versoix, Champel, Genthod et Châtelaine
- aux Régies **Brolliet, Brun, Moser Vernet et Cie**
- à la Coopérative **Le Carillon**
- au **Cénacle**
- au **Service immobilier de l'Hospice général**
- à M. Vionnet du **CAP de la Ville de Genève**
- à M. Borgeaud de **B.T.E.E.**
- au **Service de probation et d'insertion** et à **Carrefour-Prison**, pour leur précieuse collaboration
- à **JOB Atelier**
  
- au **Bateau Genève**
- à **JTI** pour son soutien financier (formation des ouvriers)
- à la **Loterie romande**
- à la **Banque Pictet et Cie**
- à tous les **clients privés** qui nous font confiance.



## NOS REFERENCES

- à la Ville de Genève **SEVE**
- à la Direction du **Service des écoles** et institutions pour la jeunesse de la Ville de Genève
- à la **Direction générale de la nature et du paysage**
- aux **Communes d'Aire-la-Ville, de Collex-Bossy, de Lancy, de Plan-les-Ouates, Meyrin, Onex, Vernier et Versoix**
- au **BATIM** du **B.I.T.**
- au **T.P.G.**
- au **SIG**
- au Service immobilier de l'**EPG**
- à la **Paroisse catholique** de Carouge
- à la **Rhodanienne SA** à Vernier
- aux **Paroisses protestantes** de Versoix, Champel, Genthod et Châtelaine
- aux Régies **Brolliet, Brun, Moser Vernet et Cie**
- à la Coopérative **Le Carillon**
- au **Service immobilier de l'Hospice général**
- au **CAP de la Ville de Genève**
- à **PRO NATURA**
- à **B.T.E.E. (Bureau de travaux et d'études d'environnement SA)**